

# **Réunion de Haut Niveau sur le VIH/SIDA**

**Déclaration de S.E. M.  
Mohamed Cheikh BIADILLAH,  
Ministre de la Santé du Royaume du Maroc**

**New York, le 2 juin 2006**

**Vérifier au prononcé**

Monsieur le Président,  
Majestés, Excellences,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, rendre un vibrant hommage à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de la lutte contre la redoutable épidémie du Sida, un engagement universel résolu et une action collective, agissante et solidaire, sous les auspices et les orientations clairvoyantes de notre prestigieuse Organisation.

Je tiens à saluer, à cet égard, le rôle de premier ordre joué par Monsieur le Secrétaire Général, S.E Kofi Annan, en vue de mobiliser la communauté internationale, avec toutes ses composantes, dans la rude mais noble mission de lutte contre cette pandémie dévastatrice.

J'aimerais, également, exprimer mes vifs remerciements à Monsieur le Président, S.E Jan Eliasson, pour les efforts inlassables qu'il n'a cessé de consentir en vue de l'organisation et la réussite de cette réunion.

Mes remerciements vont, également, à Monsieur le Directeur Exécutif du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, qui font preuve de dynamisme et de professionnalisme indéniables dans les lourdes tâches qui leur sont confiées.

Permettez-moi, enfin, Monsieur le Président, d'exprimer mes félicitations pour la richesse et la variété des activités ayant marqué cette rencontre et de saluer la présence, parmi nous, de la société civile qui mérite tout notre respect et toute notre considération pour son abnégation et son travail constant au service des personnes atteintes du VIH/SIDA.

Monsieur le Président,

La participation massive et diversifiée à cet important rendez-vous traduit bien, l'intérêt majeur qu'ont voulu lui conférer tous les acteurs de la communauté internationale, désormais, conscients du danger que fait planer l'expansion du Sida, et fermement déterminés à la circonscrire.

Les fruits de notre réunion devraient être, par conséquent, à la hauteur des attentes et notre participation, un gage pour nos engagements antérieurs.

En effet, en dépit des acquis obtenus depuis l'adoption de la Déclaration d'engagement en 2001, notamment, en matière d'accroissement de ressources et d'élargissement de l'accès aux services de prévention de traitement et d'appui, ces résultats demeurent cependant en deçà de nos ambitions et des objectifs visés à l'horizon de la prochaine décennie. Les indicateurs et les bilans les plus récents montrent que cette terrible épidémie résiste à tous les efforts déployés pour la juguler et qu'en dépit des actions méritoires engagées sur tous les fronts, le nombre de personnes contaminées ne cesse de croître.

Monsieur le Président,

Ai-je besoin de souligner l'interaction et le lien de causalité existant entre le Sida, le sous-développement et la pauvreté et de rappeler que la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose fait partie des huit objectifs du Millénaire pour le développement.

Il va sans dire, par conséquent, que nous devons nous atteler à combattre cette pandémie au même titre que nous luttons contre le sous-développement et l'exclusion, sachant que tous les outils et mécanismes de coopération et de partenariat disponibles, actuellement, pour faire face à la pauvreté et

l'exclusion dans le monde, sont applicables à la lutte contre le Sida.

Atteindre le seuil minimum de 0,70% d'aide publique au développement, l'annulation de la dette pour les pays pauvres, l'accès aux marchés internationaux des marchandises, des coûts abordables pour l'importation des équipements de laboratoires et des médicaments antirétroviraux, une responsabilisation renforcée des pays du Nord envers les pays du Sud, une coopération triangulaire et Sud-Sud dans le domaine de la formation des cadres, ainsi qu'un transfert approprié des compétences ; ce sont là quelques mesures conventionnelles à même de contribuer à notre combat contre le Sida.

Il n'en demeure pas moins que ces mesures resteraient insuffisantes si l'on n'envisageait pas d'autres moyens de financement novateurs, parmi lesquels pourrait figurer, entre autres, la reconversion de la dette des pays à forte prévalence du VIH en investissement dans le domaine de lutte contre le Sida. Dans ce cadre, l'initiative française est à saluer.

Nul doute qu'aucune région dans le monde n'est à l'abri des impacts du Sida ; néanmoins, nous estimons que le continent africain et en particulier la région subsaharienne, mérite une attention et une sollicitude particulières pour les raisons que nous connaissons tous. En effet, l'Afrique qui devient le foyer référentiel de tous les maux qui marquent notre siècle, abrite pas moins de 30 millions de personnes souffrant du VIH/SIDA. D'où la nécessité de redoubler d'efforts afin de fournir à la communauté scientifique internationale les moyens suffisants pour développer la recherche d'un vaccin efficace contre le Sida.

Tirons les leçons des expériences passées avec d'autres épidémies telles que la poliomyélite et la variole dont la propagation n'a été jugulée que par la mise au point de vaccins adéquats et continuons à conjuguer nos efforts pour venir à

bout de ce fléau, renforcer les moyens de prévention et faciliter l'accès au traitement dans les milieux défavorisés.

Il convient, à cet égard de rendre un hommage particulier à l'action entreprise dans ce domaine par l'Organisation des Premières Dames Africaines qui a fait du combat contre le SIDA et les autres maladies infectieuses en Afrique l'une de ses priorités.

Monsieur le Président,

Le Maroc a ainsi engagé une des plus importantes campagnes d'information et de sensibilisation à laquelle se sont joints, dans un élan de citoyenneté, l'ensemble des médias nationaux.

Un système de dépistage volontaire, anonyme et gratuit a été mis en place.

La trithérapie est actuellement, accessible gratuitement à tous les malades du SIDA.

Des actions de proximité sont menées en faveur des populations à comportement à risque et les populations les plus exposées.

La dynamique focale de l'épidémie au Maroc et les déterminants de la vulnérabilité à l'infection, dont certains sont étroitement liés à la pauvreté, ont suscité l'intégration de la prévention du SIDA dans les programmes de développement.

La mise en oeuvre de l'initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI permettra d'agir efficacement sur les déterminants structurels de la vulnérabilité à l'infection.

Monsieur le Président,

Le Maroc a abrité, à Marrakech du 05 au 12 décembre 2005, la douzième réunion du Conseil d'Administration du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme en marge de laquelle s'est tenue la réunion des Ministres de la Santé de la région Afrique du Nord et Moyen Orient (MENA). Cette rencontre avait pour objectif d'étudier, à la lumière du plan marocain, la mise en oeuvre d'une réponse structurée et cohérente à la propagation du VIH/SIDA.

Monsieur le Président,

Une action globale, concertée, intégrée et urgente est nécessaire en vue de freiner la propagation du VIH/SIDA, de la Tuberculose et du Paludisme. Cette action passe par le renforcement des moyens internationaux de financement et le développement d'un vaccin efficace.

Je vous remercie pour votre aimable attention.